

BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL

Vu les textes réglementaires relatifs à l'examen du **Brevet d'Initiateur Fédéral**,
Sur décision du Jury de la session qui s'est déroulée à **Tours le 23 février 2013**,
Et justifiant que l'intéressé a satisfait avec succès aux épreuves,

LE BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL DE ROLLER SKATING
est attribué à :

Monsieur BONNAMY Aurélien, NÉ(E) le [REDACTED]

Le Titulaire,

Bordeaux, le 29 mars 2013

Le Président de la
F.F.R.S.,

